
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 MAI 2018

A 20 heures

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------------|
| <u>1 – VOTE DES SUBVENTIONS.....</u> | <u>1</u> |
| <u>2 – BUDGET 2018.....</u> | <u>1</u> |
| <u>3 – DEVIS – DIVERS - INFOS.....</u> | <u>1</u> |

Présents : les conseillers en exercice

Absent ayant donné pouvoir de vote à Mme Elisabeth YVOZ : Mme Aline OLGIATI

Mr Xavier MOLLIEUX a été élu secrétaire.

Lecture et approbation sont faites du compte-rendu de la réunion du 12 avril 2018

1 – VOTE DES SUBVENTIONS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'octroyer aux associations :

- Société de chasse ST Hubert : 100€
- Association RAJU : 150€
- Association Sou des écoles : 450€
- COSI : 1 525€

2 – BUDGET 2018

- BUDGET DE L'EAU : Mr le Maire précise au conseil municipal que l'agglomération Arlysère prend en charge, non seulement le budget de l'eau mais endosse également le déficit qui s'y rattache, soit la somme de 23 613,80€. Somme qui était prise en charge par le budget général.
Les travaux de réfection du grillage du périmètre de protection (abîmé lors des intempéries), seront pris en charge également par l'agglomération.
- FCTVA : Un versement de 35 785,88€ soit 1 928€ de plus que prévu a été versé dans les caisses communales. Ce montant supplémentaire est lié aux dépenses de fonctionnement relatives aux travaux d'entretien des routes et de bâtiments.
- TADE : Un versement de 24 450€ a été effectué.

3 – DEVIS – DIVERS - INFOS

- Le conseil municipal décide d'acheter du débroussaillant en commun avec la commune d'ALLONDAZ.
- Horaires garderie périscolaire rentrée 2018/2019 :
Compte-tenu de la suppression des Temps d'Activité Périscolaires et du retour de la semaine d'école à quatre jours, il n'y aura plus école le mercredi matin. Le conseil municipal décide de ne pas instaurer de garderie ce jour-là. Il réfléchit sur les diverses possibilités d'horaires de garderie périscolaire.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 14 juin 2018 à 20 heures.

Le Maire,
Hervé MURAZ-DULAURIER.

